

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: IODOL 100

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: CH-2020-0023

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0024891-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

IODOL 100
IODAVIC
AQUACEET IODE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	HUVEPHARMA SA
	Adresse	34, rue Jean Monnet ZI d'Étriché - Segré 49500 Segré-en-Anjou Bleu France
Numéro de l'autorisation	CH-2020-0023	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0024891-0000	
Date de l'autorisation	05/10/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	14/10/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	HUVEPHARMA SA
Adresse du fabricant	34, rue Jean Monnet, Z.I. d'Etriché 49500 Segré-en-Anjou Bleu France
Emplacement des sites de fabrication	12 rue de Malacussy 42100 Saint Etienne France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	HYPRED
Adresse du fabricant	55 boulevard Jules Verger BP 10180 35803 Dinard Cedex France
Emplacement des sites de fabrication	55 boulevard Jules Verger BP 10180 35803 Dinard Cedex France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1
Acide orthophosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	7,55
Alcool C12-C14 ethoxilé	Alcohol C12-14, ethoxylated	Substance non active	68439-50-9	500-213-3	6,75

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>Risque présumé d'effets graves pour les organes (THYROÏDE) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>Ne pas respirer les poussières.</p> <p>Ne pas respirer les fumées.</p>

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les gaz.

Ne pas respirer les brouillards.

Ne pas respirer les aérosols.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des vêtements de protection.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Se doucher.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Appeler immédiatement un médecin.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces des logements d'animaux et du matériel d'élevage par pulvérisation

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces des logements d'animaux et du matériel d'élevage
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Hygiène vétérinaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Le produit est appliqué par pulvérisation
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200- 400 mL de produit dilué / m ² Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Le produit IODOL 100 est un concentré soluble à diluer dans l'eau avec précaution avant utilisation (dilution à 2,0 % v/v) à 10 °C Application uniquement sur des surfaces propres non poreuses Temps de contact : 30 min Température : 10°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons de 5L, 20L et 60L en HDPE

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses
- Appliquer uniquement avec un pulvérisateur basse pression

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), un masque APF 10 et une combinaison de type 4 pendant l'application et des gants et une combinaison de type 6 pendant le nettoyage du matériel.
- Rincer la surface traitée après le traitement. Pendant cette phase de rinçage, des équipements de protection individuelle identiques à ceux utilisés pendant la phase d'application doivent être portés.
- Aérer et ne pas ré-entrer avant le séchage complet des surfaces.
- Si des contrôles sont nécessaires, des équipements de protection individuelle identiques à ceux utilisés pendant la phase d'application doivent être portés.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection du matériel d'élevage par trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection du matériel d'élevage
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Hygiène vétérinaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage Description détaillée: Le produit est appliqué par trempage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Trempage Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Le produit IODOL 100 est un concentré soluble à diluer dans l'eau avec précaution avant utilisation (dilution à 2,0 % v/v) à 10 °C. Application uniquement sur des surfaces propres non poreuses Temps de contact : 30 min Température : 10°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons de 5L, 20L et 60L en HDPE

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), et une combinaison de type 6 pendant l'application.
- Rincer le matériel traité après le traitement. Pendant cette phase de rinçage, des équipements de protection individuelle identiques à ceux utilisés pendant la phase d'application doivent être portés.
- Ne pas toucher le matériel jusqu'à un séchage complet.
- Si des contrôles sont nécessaires, des équipements de protection individuelle identiques à ceux utilisés pendant la phase d'application doivent être portés.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des surfaces des conduites d'eau potable pour l'eau de boisson des animaux

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces de conduites d'eau potable pour l'eau de boisson des animaux

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Hygiène vétérinaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Remplissage Description détaillée: Remplir la conduite d'eau potable Méthode d'application: Nettoyage en place (NEP) Description détaillée: Nettoyage en place
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Remplissage Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: <ul style="list-style-type: none"> • Bactéries et levures : Le produit IODOL 100 est un concentré soluble à diluer dans l'eau avec précaution avant utilisation (dilution à 1,5 % v/v), à 20°C, avec un temps de contact 30 min Taux d'application: Nettoyage en place Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: <ul style="list-style-type: none"> • Bactéries et levures : Le produit IODOL 100 est un concentré soluble à diluer dans l'eau avec précaution avant utilisation (dilution à 0.2 % v/v, (pH résiduel de 5 ou 9 suite à un nettoyage acide ou alcalin respectivement) à 10 °C, avec un temps de contact 60 min par nettoyage en place (NEP)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons de 5L, 20L et 60L en HDPE

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour le remplissage, une température minimale de 20°C doit être respectée pour garantir l'efficacité du produit.
- Pour le nettoyage en place, respecter les conditions d'emploi préconisées en termes de pH pour garantir l'efficacité du produit.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer les conduites d'eau potable après le traitement

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température).
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- La solution diluée doit être utilisée immédiatement.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Verser progressivement le produit dans l'eau en remuant lentement pour éviter la formation d'une mousse trop importante et tout débordement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Pendant la phase de mélange et de remplissage du produit, l'exposition doit être limitée au maximum par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :

- Une minimisation des phases manuelles ;
- Un nettoyage régulier des équipements et de l'espace de travail ;
- Eviter le contact avec des outils et objets contaminés ;
- Formation et encadrement du personnel sur les bonnes pratiques.

De plus, lors de manipulation, le professionnel devra porter :

- Des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit ;
- Une combinaison de catégorie III type 6 ;
- Une protection oculaire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec la peau :
- enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.

En cas de contact avec les yeux :
- rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
- rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.

En cas d'inhalation (aérosol) :
- sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

En cas de troubles de la conscience :
- placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le contenu / le récipient partiellement et entièrement vide comme déchet spécial.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée e conservation: de 2 ans

6. Autres informations